

## ANNEXE 25

Ville de Ottignies - Louvain-la-Neuve

# URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Cette demande est introduite par : Monsieur et Madame Gaëtan et Hélène JADIN -DELPLANQUE avenue Provinciale 31 à 1341 Céroux-Mousty.

Le terrain concerné est situé avenue Provinciale 31 à 1341 Céroux-Mousty, et cadastré 02 A 118 M.

Le projet consiste en : Rénovation et extension d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet s'écarte des prescriptions du Guide Communal d'Urbanisme en matière de :**

**- Extension d'un volume principal selon une hauteur sous gouttière > à 8.40 m' (9 m').**

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 – les samedis de 9 H à 11 H 30 (les samedis : sauf en juillet et en août) :**

**Du 16/01/2018 au 01/02/2018**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Closset (010/43.62.78), l'architecte communale traitant la demande.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/01/2018 au 01/02/2018** à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@olln.be](mailto:urbanisme@olln.be)

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 08/01/2018.